



# ARTS DE LA SCÈNE AU COLLÈGE



# PRÉSENTATION DU PARCOURS

Ce dispositif, mené par la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais en partenariat avec le Conseil départemental, propose des espaces de rencontres artistiques et **accompagne les collégiens sur les chemins de la découverte et de l'appropriation des Arts de la scène.**

Le parcours concerne un **groupe de 20 à 25 élèves en classe de 5<sup>ème</sup> et/ou 4<sup>ème</sup> repéré par l'équipe pédagogique du collège**, que nous souhaitons diversifié pour éviter la stigmatisation et pour nourrir des échanges riches et porteurs de sens. Un **enseignant référent** est également désigné pour la durée du parcours, de septembre à juin.

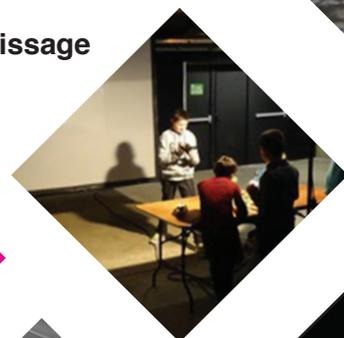
**Notre volonté est de proposer un parcours complet et ambitieux pour former nos collégiens à être des publics curieux, des spectateurs impliqués, les acteurs d'une culture partagée : de futurs citoyens.**

**Une compagnie professionnelle est associée au collège pour toute l'année** : elle anime des ateliers de pratique artistique et co-construit une forme de spectacle vivant avec les jeunes collégiens.

De plus, tout au long de l'année scolaire, elle répète, crée, travaille au sein du collège pour, à l'instar des visites de structures culturelles, faire découvrir l'envers du décor aux jeunes spectateurs !

## LES OBJECTIFS

- > S'inscrire dans une démarche de **découverte des arts de la scène**
- > Sensibiliser pour **motiver le désir**, nourrir et préparer la confrontation aux oeuvres
- > **Faire découvrir** le processus de création, les métiers et les structures culturelles
- > Développer un **regard sensible** en reliant la pratique au spectacle vivant
- > Favoriser l'ouverture du collège en **développant des relations avec les familles** et les acteurs culturels du territoire
- > **Accompagner les équipes éducatives** dans une démarche de projet et de partenariat
- > **Réduire les inégalités d'accès** en favorisant les collèges éloignés de la culture
- > Accompagner le **développement personnel** des élèves
- > Faire progresser les élèves dans une **pratique artistique** et dans l'**apprentissage de la citoyenneté**



## LE FINANCEMENT

**Le financement est assuré par le Conseil départemental du Pas-de-Calais**, dans le cadre d'une convention signée avec la Ligue de l'enseignement.

Il prend en charge les billetteries, le coût des bus, la rémunération des artistes, les droits SACEM et SACD, ainsi que les frais inhérents aux temps de restitution des ateliers. Le collège prend en charge les repas occasionnels des artistes en restauration scolaire.

# DESCRIPTIF DU PARCOURS

## 1<sup>ER</sup> TEMPS DU PARCOURS › LA PRATIQUE ARTISTIQUE

Le dispositif Arts de la scène au collège accorde une importance toute particulière à la **pratique artistique** vécue par les collégiens. Ceux-ci y sont tout d'abord sensibilisés ; le groupe est formé aux **notions de bienveillance, d'estime de soi et de respect des autres**, il appréhende les techniques de base, la voix, le corps et l'espace. Puis ensemble, les participants vont **apprendre à lire, analyser et écrire le théâtre**, au travers de jeux d'écriture et de prise de parole, pour ensuite **passer de l'écrit à la création**, au travers du monologue, du dialogue, ou du chœur.

Les collégiens bénéficient ainsi au total de **70 heures de pratique** pour réaliser un travail avec leurs compagnies associées, et en **mettre en place une restitution**. Le collège s'efforce, dans la mesure du possible, de faire de cette restitution un temps particulier, **où sont associés l'ensemble des enseignants, des élèves et de leurs parents au sein du collège** ; ce temps peut également avoir lieu en lien avec une manifestation extérieure.

## 2<sup>ÈME</sup> TEMPS DU PARCOURS › LA VIE AVEC LA COMPAGNIE

Chaque collège est accompagné par une **compagnie associée, avec laquelle le groupe va « vivre » durant toute l'année**, et qui va lui permettre de **découvrir toutes les étapes d'une création**. Si la compagnie est en cours de création, les élèves en suivent l'évolution et y sont associés à chaque étape ; si elle n'a pas de création en cours, le parcours s'appuie sur le dernier spectacle qui a été produit.

Les élèves pourront ainsi assister à une répétition, un filage, ou au montage technique. Ils rencontrent le metteur en scène, l'auteur, les comédiens, le scénographe, les techniciens, et participent à un bord plateau. Les temps de représentation des professionnels au sein du collège et les échanges avec la compagnie concernent en premier lieu le groupe qui suit le parcours, mais ils peuvent également **profiter à l'ensemble du collège et être ouverts à un public extérieur** (essentiellement les parents) ; le groupe et son professeur vont alors être les « ambassadeurs » de l'action, et jouer un rôle de médiation auprès des autres.

## 3<sup>ÈME</sup> TEMPS DU PARCOURS › LES SPECTACLES VUS DANS LES STRUCTURES CULTURELLES

Durant le parcours, les élèves vont **découvrir plusieurs spectacles au sein de structures culturelles** de proximité. Ces spectacles font l'objet d'une **sensibilisation en amont**, pour préparer les jeunes spectateurs : comment se déroule un spectacle, que faire avant d'entrer en salle, comment se comporter durant la représentation... Cette sensibilisation explore surtout la notion de l'imaginaire au théâtre, et **permet de lever les éventuelles appréhensions de chacun**.

Après la découverte de la pièce sont mis en place « **les ateliers du lendemain** ». Menés par des intervenants de la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais, ces ateliers ont lieu, comme leur nom l'indique, dès le lendemain du spectacle, voire éventuellement sur le plateau même de la représentation. Les participants peuvent ainsi y **mettre en mots et en mouvements les impressions singulières qu'ils ont ressenties**.

## 4<sup>ÈME</sup> TEMPS DU PARCOURS › LA VISITE DES STRUCTURES CULTURELLES

Les collégiens du parcours visitent également **une ou plusieurs structures culturelles de la région dans l'année** ; ces visites s'effectuent **avec un binôme régisseur / chargé de mission**, pour répondre aux questions techniques, mais également aborder l'histoire du lieu et son organisation. C'est ainsi l'occasion de **découvrir les coulisses et les espaces dédiés d'un théâtre**, mais également le **fonctionnement de la structure et ses métiers**, en rencontrant les différents personnels qui y travaillent (scénographe, éclairagiste, costumier, communicant, gestionnaire, médiateur...).

A travers ces différents temps d'échanges, mais également d'ateliers thématiques, les élèves découvrent ainsi le foisonnement des métiers du monde du spectacle, et **appréhendent, au sein de leur parcours, l'intégralité de « l'envers du décor »**.

## 5<sup>ÈME</sup> TEMPS DU PARCOURS › LA PRATIQUE ARTISTIQUE

A l'issue du parcours, **les collégiens se produisent devant leurs pairs** lors de rencontres organisées par la Ligue de l'enseignement et le Conseil départemental du Pas-de-Calais, au cours desquelles les restitutions des productions artistiques sont vues par tous.

Mouvement laïque et indépendant  
d'éducation populaire, association  
complémentaire de l'école publique,  
**la Ligue de l'enseignement réunit des  
des femmes et des hommes qui agissent au quotidien  
pour faire vivre la citoyenneté**, en favorisant l'accès de tous  
à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

La Ligue de l'enseignement **défend l'accès aux arts et à la culture  
pour tous, comme condition de l'émancipation des individus  
dans un sentiment d'appartenance à un destin commun.**

La Fédération du Pas-de-Calais, grâce à son réseau d'associations, développe  
un projet culturel en partenariat avec les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités et les  
institutions culturelles, fondé sur une **éducation artistique tout au long de la vie.**

Ces actions prennent au quotidien la forme d'ateliers de pratiques artistiques en amateur,  
de diffusion et de sensibilisation au spectacle vivant, aux arts visuels et littéraires,  
de résidences d'artistes, d'actions de formation à la médiation culturelle,  
ou d'organisation de manifestations culturelles.

**Tous les domaines artistiques sont abordés,**  
dès lors que les projets concernent les habitants d'un territoire  
dans le cadre d'un développement concerté.

#### **Notre travail dans le champ culturel s'oriente autour de quatre priorités :**

- le droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie,  
qui ne se conçoit pas sans culture partagée
- la place de l'artiste dans la société, et celle de l'éducation artistique  
et culturelle comme constitutive de la formation et de l'émancipation des jeunes
- la reconnaissance des cultures en égale dignité et dans toutes leurs diversités
- la place à donner aux habitants, petits et grands, pour qu'ils participent à la vie de la culture

### **Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais - Pôle Culture**

Chargé de mission Arts de la scène  
Abdel BARAKA

03 21 24 48 88 - abaraka@ligue62.org

Délégué départemental Culture  
Simon ROUSSELLE

03 21 24 48 88 - srousselle@ligue62.org

[www.ligue62.org](http://www.ligue62.org)

